



Mercredi 4 avril 2018

Communiqué de presse

French Mobility en Pays de la Loire : Mercredi 4 avril 2018 à Angers Rencontre entre les acteurs de la mobilité pour favoriser l'écllosion de projets novateurs !

Suite aux Assises de la mobilité, Élisabeth Borne, ministre chargée des transports, auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a lancé le 26 janvier 2018 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) intitulé « French Mobility – Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables ».

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) organisent une matinée d'information le mercredi 4 avril 2018 à Angers afin de mettre en relation les collectivités territoriales avec des entreprises porteuses de nouvelles solutions de mobilités.

L'objectif de cette rencontre est de :

- Créer et renforcer les échanges entre les acteurs de la mobilité (territoires et entreprises) pour partager des expériences de solutions innovantes ;
- Promouvoir l'**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** intitulé French Mobility – Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables.

Opéré par l'ADEME, cet AMI devra permettre l'expérimentation et le déploiement dans les territoires de nouvelles solutions de mobilités, plus solidaires, plus soutenables, plus sûres, plus propres, plus connectées et plus intermodales. Il vise notamment les zones peu denses (milieu rural).

L'AMI est ouvert à toute personne morale de droit public disposant de compétences en matière de mobilité (des personnes ou des marchandises) comme les établissements publics de coopération intercommunale, les départements ou les parcs naturels régionaux (ne sont pas éligibles les Régions et agglomérations de plus de 100 000 habitants, les projets pourront néanmoins être construits en lien avec ces partenaires).

Les territoires intéressés pour accueillir une expérimentation doivent contacter l'ADEME sur ami.tenmod@ademe.fr pour un échange « pré-dépôt » de dossier avant le 15 mai 2018.

Les dossiers doivent ensuite être déposés sous forme électronique sur :

[https://appelsprojets.ademe.fr/aap/French Mobility2018-10](https://appelsprojets.ademe.fr/aap/French%20Mobility2018-10)

Contact presse :

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service de la communication interministérielle (SCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.loire-atlantique.gouv.fr

[@Prefet44](https://twitter.com/Prefet44)